

Assas

**Session :** Septembre 2017

**Année d'étude :** Troisième année de Licence Droit

**Discipline :** *Droit fiscal*  
(Unité d'Enseignements Complémentaires 2)

**Titulaire(s) du cours :**  
M. Martin COLLET

**Document(s) autorisé(s) :** Aucun

**Les candidats répondront à chacune des cinq questions suivantes en 15 lignes maximum (en cas de dépassement, un demi-point sera retiré pour chaque ligne excédentaire) :**

1/ Impôts et redevances (2 points)

2/ Droit de l'Union européenne (UE) et impôts directs. (2 points)

3/ Les remises gracieuses. (2 points)

4/ L'invocabilité des instructions de l'administration fiscale contraires au droit de l'UE (2 points)

5/ La durée d'amortissement (2 points)